



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 6332

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport : 28/16.08.19/06				
Concerne contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique				
Type d'habitation ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: Celt Ti Green - Sel Ain G				
Personne sur place :code EAN de l'installation :				
Adresse de la visite: The Phil JANSON, 21 - Yolo her				
Adresse de la visite : A				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : Protection générale du branchement :				
Tension d'utilisation : A Protection générale du branchement :				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			1710	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X	derog.	
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs		V		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		~	De esterificianies	
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		0/		
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	-	V		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe				
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X			
Résistance de dispersion de la prise de terre : 2 Ω	X			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl. Manquements / Notes :				
Marie Company Company (1997) and San	S.S.E. SHIVENONNANA I	er skeret atent sommon	TO SECURITION OF THE SECURITIO	
Voir Annexe	10 100 111 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	دهند د د کد مدرون د مارددد در	AND SOURCE OF	
	OR THE RESERVE	CT TO SCHOOL HOLD CONTROL	***********	
THE RESERVE OF THE PROPERTY OF				
Conclusion:			RA	
			P/S	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité de la uterme de 18 mois après signature de l'acte de vente.				
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité d'au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa du demandeur pour réception:				
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL, SULTARO Nom et visa du demandeur pour réception :				

omenico www.certigreen.ber Tél. 0471/580.708 SOCOTEC BELGIUM ASBL - IVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

15 - V8

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0527 23/1608 29/66
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : aux ellres
\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : enlever ellouge de mant and bloc de prise aver brack de les
flow i leatifue of Absence de baques de
Tolerences and fus bles tu collect &
& Aloneuce de Sectionnem de Tone. & Vecons
Towns and de l'installation of molesiels
Porte and l'ETAge, CUFFARO WWW.certigreen.be
CUFFARO Www.certigreen.be Tél. 0471/580.708
1/1